



## PROCÈS-VERBAL

De la séance extraordinaire du conseil de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, arrondissement de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge, à compter de 10 h 45, le 12 avril 2017.

Sont présents formant quorum :

- M. le maire Régis Labeaume, Québec, président
- Mme la préfet Louise Brunet, MRC de La Jacques-Cartier
- M. le conseiller Guy Dumoulin, Lévis
- Mme la conseillère Natacha Jean, Québec
- Mme la conseillère Julie Lemieux, Québec
- M. le conseiller Robert Maranda, Lévis
- Mme la conseillère Michelle Morin-Doyle, Québec
- M. le conseiller Rémy Normand, Québec
- M. le conseiller Michel Patry, Lévis
- Mme la conseillère Dominique Tanguay, Québec
- M. le conseiller Steeve Verret, Québec
- M. le conseiller Patrick Voyer, Québec

Sont absents :

- M. le maire Gilles Lehouillier, Lévis, vice-président du conseil
- Mme la préfet Parise Cormier, MRC de La Côte-de-Beaupré
- Mme la conseillère Ann Jeffrey, Lévis
- M. le maire Sylvain Juneau, Saint-Augustin-de-Desmaures
- M. le préfet Jean-Pierre Turcotte, MRC de L'Île-d'Orléans

Sont également présents :

- Mme Marie-Josée Couture, secrétaire corporative
- M. Robert Masson, directeur général et trésorier par intérim

### Période de recueillement et ouverture de la séance

Le président ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

### Adoption de l'ordre du jour

#### **Résolution n° C-2017-31**

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par Mme Michelle Morin-Doyle, il est unanimement résolu :

- D'adopter l'ordre du jour.

Adoptée

Plan de protection des sources d'eau - Rapport de caractérisation de l'eau des puits privés des bassins versants des prises d'eau situées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency

**Résolution n° C-2017-32**

Sur proposition de M. Steeve Verret, appuyée par M. Patrick Voyer, il est unanimement résolu :

- De prendre acte du « Rapport de caractérisation de l'eau des puits privés des bassins versants des prises d'eau situées dans la rivière Saint-Charles et la rivière Montmorency », en avril 2017;
- Qu'afin d'approfondir les connaissances sur la qualité de l'eau souterraine et de guider les processus décisionnels visant à améliorer la gestion des eaux usées, il s'avère opportun que le Plan de protection des sources d'eau de la Communauté métropolitaine de Québec s'inspire des recommandations contenues dans ce rapport.

Référence : Rapport décisionnel du 12 avril 2017

Responsable : Environnement

Adoptée

Période d'intervention des membres du conseil

Un temps de parole est laissé pour les membres du conseil qui désirent intervenir.

Période de questions du public

Une période est réservée aux questions du public.

Clôture de la séance

**Résolution n° C-2017-33**

Sur proposition de M. Robert Maranda, appuyée par M. Rémy Normand, il est unanimement résolu :

- De lever la séance à 11 h 30.

Adoptée

---

## PROCÈS-VERBAL

-3-

Les résolutions C-2017-31 à C-2017-33 consignées dans ce procès-verbal, sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

(S) RÉGIS LABEAUME  
PRÉSIDENT DE LA SÉANCE

(S) MARIE-JOSÉE COUTURE  
SECRÉTAIRE CORPORATIVE